



SEANCE DU 29 JUIN 2020

DEPARTEMENT

des Landes

Commune

de

SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt, le 29 du mois de juin 2020, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 juin 2020, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Quitterie HILDELBERT, Léa GRANGER, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Juliane VILLACAMPA, Martine BACON-CABY, Maud RIBERA, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX

Nombre de Conseillers**En exercice : 27**

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Rémy MULLER, Lionel CAMBLANNE, Alain BUISSON, Christophe RAILLARD

Présents : 25**Absents : 2****Procurations : 2**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Votants : 27**Absents excusés : Ø**Date d'affichage :**23 juin 2020****Absents : Ø**

Pouvoir : Madame Brigitte GLIZE a donné procuration à Madame Marie-Christine GRAZIANI

Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Lionel CAMBLANNE

Secrétaire de séance : Marc JOLLY**Objet : Approbation de l'affectation des résultats 2019 du budget principal**



VU le code général des collectivités territoriales ;
VU l'approbation du compte administratif 2019 du budget principal ;

CONSIDERANT les éléments détaillés ci-dessous :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	2 863,75
Résultat d'investissement antérieur reporté	-2 716 700,37
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019	
Solde d'exécution de l'exercice	6 426 702,96
Solde d'exécution cumulé	3 710 002,59
RESTE A REALISER AU 31/12/2019	
Dépenses d'investissement	1 260 576,73
Recettes d'investissement	315 364,56
Solde	-945 212,17
RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 764 790,42
Besoin de financement	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	1 527 993,46
Solde d'exécution cumulé	1 530 857,21
TOTAL A AFFECTER	1 530 857,21

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé 2019 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Affectation en section d'investissement	= 0€
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2020 (report à nouveau créditeur 002)	= 1 530 857 .21 €

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Comptable public et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre PECASTAINGS

